



Document justificatif n° : UAB_2022/51235/4

ATTESTATION DE CONTROLE DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2 - Opérateur (nom et adresse):

MOREAU JACQUES (SARL)
LES CONSORTS
71430 GRANDVAUX

Certipaq Bio, Organisme de Contrôle Tiers Indépendant, atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus et contrôlé le 02/06/2022, sont utilisables en Agriculture Biologique selon le Règlement (CE) n°2018/848 et ses règlements d'application.

Produits concernés	Catégorie
ALGOMER, ARGILE BENTONITE, BACTOSFER PLUS, BIOFALGUE, BULBACIDE, BULBACIDE NF, CALCICOLE, CALCICOLE NF, CALCOMER, CANOLA, CITROMER, FLOSEVE, FLOSUN, FULVATE, HUMATE, HUMATE DE BORE, HUMIGENE BIOALGUE, HUMIGENE BIOVIN, HUMIGENE COMPOST, HUMISFER, HUMISFER TREMPAGE, LACTOPLANTES, LACTOSTIM, LAVAGOLD, LIGNUMIC, MOUILLANT BIOFA, MICROSFER Pulvérisation, MYCONAC, PLANTIGEL, PLANTISEVE ORTIE, PLANTISEVE PRELE, SDAMG 7, SILIBRIX, SILICUIVRE, SILIZINC, SOUFRE BIOFA, SINAP, STILAC NF, ULMASUD, LITHOSEED H, LITHOSEED P, VINASSE DE BETTERAVE	Engrais / Amendements

Période(s) de validité :

Du 08/09/2022 au 31/03/2024

Fait à La Roche sur Yon, le 08/09/2022

Pour Certipaq Bio

Gaël Du Chelas, Directeur Général



est une marque utilisée pour l'activité de contrôle tiers indépendant de CERTIPAQ BIO.

IMPORTANT

Le présent document :

- n'est pas un certificat au sens du règlement CE 2018/848
- reste la propriété exclusive de Certipaq Bio, seul l'original signé de cette attestation est valable
- doit être restitué sur simple demande à Certipaq Bio en cas de suspension ou retrait de l'attestation

CERTIPAQ BIO SAS – 77 rue Jean Mouillade - 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 05 41 32 - Fax 02 51 05 27 11 - bio@certipaq.com

SAS au capital de 501 000 € - SIRET : 790 189 492 00040 – RCS La Roche Sur Yon



Document justificatif n° : UAB_2022/51235/4

ATTESTATION DE CONTROLE DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2 - Opérateur (nom et adresse):

MOREAU JACQUES (SARL)
LES CONSORTS
71430 GRANDVAUX

Certipaq Bio, Organisme de Contrôle Tiers Indépendant, atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus et contrôlé le 02/06/2022, sont utilisables en Agriculture Biologique selon le Règlement (CE) n°2018/848 et ses règlements d'application.

ACTIGRAINS N, ACTIGRAINS P, ACTIGRAINS SEMENCES, ACTIGRAINS PULVERISATION, ACTIPRETA, BS, BACTOSFER NPK, BACTOSFER PULVERISATION, HUMIGENE LACTIQUE, HUMIGENE LCI, HUMIGENE PFFB, HUMIGENE POUDRAGE, MELASSE DE CANNE A SUCRE, REMEDIER	Additifs de transformation des matières
MICROSFER (AMM n° 1220696)	Matières fertilisantes et supports de culture (MFSC)
SODIEX	Produits phytosanitaire

*Cette attestation vaut pour les pratiques actuelles telles que couramment admises en Agriculture Biologique et sous toute réserve de précision ou de textes remettant en cause l'utilisation de ces produits en Agriculture Biologique.
Le produit ne peut être considéré comme étant biologique mais seulement comme étant approuvé par Certipaq Bio*

Période(s) de validité :

Du 08/09/2022 au 31/03/2024

Fait à La Roche sur Yon, le 08/09/2022

Pour Certipaq Bio

Gaël Du Chelas, Directeur Général



est une marque utilisée pour l'activité de contrôle tiers indépendant de CERTIPAQ BIO.

IMPORTANT

Le présent document :

- n'est pas un certificat au sens du règlement CE 2018/848
- reste la propriété exclusive de Certipaq Bio, seul l'original signé de cette attestation est valable
- doit être restitué sur simple demande à Certipaq Bio en cas de suspension ou retrait de l'attestation

CERTIPAQ BIO SAS – 77 rue Jean Mouillade - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 05 41 32 - Fax 02 51 05 27 11 - bio@certipaq.com

SAS au capital de 501 000 € - SIRET : 790 189 492 00040 –RCS La Roche Sur Yon